



RAPPORT SUR LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

THALES
Construisons ensemble un avenir de confiance

Rapport Thales : Travail forcé et travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

À propos de ce rapport

La raison d'être de Thales est de « Construire ensemble un avenir de confiance », ce qui comprend des considérations éthiques et l'établissement d'un lien de confiance avec nos clients, nos fournisseurs et nos employés. Thales considère que le travail forcé et le travail des enfants, aussi appelé esclavage moderne, constituent un enjeu profondément préoccupant qui cause des dommages importants aux adultes et aux enfants vulnérables partout dans le monde. Thales appuie les objectifs de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada (la « Loi ») et s'engage fermement à respecter toutes les principales obligations de la Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) liées à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.¹ Le présent rapport est produit par Thales Canada Inc. en vertu de la Loi pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Les références dans le présent rapport à « Thales Canada », « Société », « nous », « notre », « nos » et des termes similaires réfèrent à Thales Canada Inc., ses divisions commerciales, ou à une ou plusieurs d'entre elles, ou à ceux qui travaillent pour elles. Toutes ces sociétés exercent leurs activités au sein du même groupe de sociétés au Canada et sont soumises aux mêmes politiques et systèmes de gestion, y compris ceux de notre groupe mondial de sociétés (« Groupe Thales »), dirigé par la société mère Thales SA (« Thales »), le tout décrit dans le présent rapport.

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES RISQUES DE TRAVAIL FORCÉ ET DE TRAVAIL DES ENFANTS

Il y a plus de 20 ans, Thales a mis en œuvre une politique rigoureuse en matière d'éthique, d'intégrité et de conformité qui constitue le fondement de notre responsabilité sociale et la clé de l'édification d'un monde de confiance. Avant et au cours de son dernier exercice se terminant le 31 décembre 2024, Thales Canada a pris des mesures pour se conformer à ces politiques strictes afin de prévenir et de réduire le risque de problèmes de conformité et d'éthique, notamment ceux liés au travail forcé et au travail des enfants, dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Cela comprend les éléments suivants : Thales a maintenu des normes élevées en matière de droits de la personne alors qu'elle continue (i) de mettre à jour et de mettre en œuvre ses politiques de diligence raisonnable; (ii) de vérifier les processus de ses partenaires; (iii) d'exiger de ses fournisseurs qu'ils adhèrent au Code de conduite de Thales (qui comprend des politiques similaires en matière de travail forcé); (iv) de cartographier ses activités et sa chaîne d'approvisionnement; (v) de formaliser l'engagement de ses fournisseurs au moyen de clauses contractuelles; et (vi) de mettre en œuvre un processus d'embauche entièrement documenté, conformément aux lois du travail applicables.

Les détails des mesures ci-dessus sont présentés dans le présent rapport.

STRUCTURE, AFFAIRES ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DE THALES

Thales, dont le siège social est situé en France, est un leader technologique mondial dans les domaines de l'aérospatiale, de la défense, de l'identité et de la sécurité numériques, et de l'espace, générant un chiffre d'affaires de 20,6 milliards d'euros pour l'année 2024, avec plus de 83 000 employés sur cinq continents et 20 000 fournisseurs dans le monde entier. Les clients de Thales sont de grandes organisations, telles que les organismes gouvernementaux, les administrations, les institutions, les villes et les entreprises qui fournissent ou assurent le fonctionnement de systèmes, de services et d'infrastructures essentiels à la société dans les domaines de la défense, de la sécurité, de l'aviation civile, du secteur bancaire et des télécommunications.

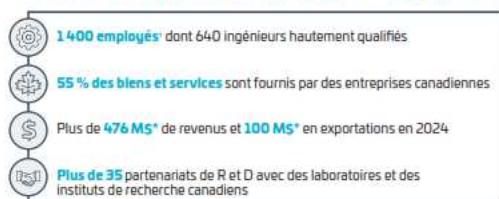
Thales Canada Inc. est une filiale en propriété exclusive de Thales SA. Chef de file canadien en recherche et

¹ <https://www.thalesgroup.com/fr/global/responsabilite-dentreprise/documents-clés>

technologie, Thales Canada allie plus de 50 ans d'expérience et le talent de quelque 1 300 personnes qualifiées d'un océan à l'autre. La société offre des services de premier plan dans les secteurs de la défense, de l'aviation civile, et de l'identité et la sécurité numériques. Certaines entités de Thales fabriquent des biens au Canada : à Burlington (Ontario), la personnalisation des cartes de paiement et d'identification pour les banques, les institutions financières et les gouvernements (ces activités font l'objet d'un rapport distinct); et à Montréal (Québec), une gamme de produits électro-optiques militaires dans des applications de défense et de sécurité.

Thales Canada achète des biens et des services auprès d'une grande variété de fournisseurs au Canada, aux États-Unis et à l'étranger au moyen d'une chaîne d'approvisionnement qui, comme celle de nombreuses autres organisations, est complexe, comporte plusieurs niveaux et opère à l'échelle mondiale. En fait, nos fournisseurs disposent de leurs propres chaînes de valeur qui peuvent s'étendre aux pays d'outre-mer, comme la Chine et l'Inde, et sur lesquelles nous avons une visibilité limitée. Dans certains cas, il peut y avoir plusieurs niveaux de fournisseurs entre la source initiale de matières premières et nous. Par conséquent, il est crucial que Thales et ses fournisseurs assument la responsabilité du respect des obligations en matière de droits de la personne. Thales Canada acquiert également des volumes importants de biens et de services auprès d'autres parties du Groupe Thales, principalement en Europe. La diversité de ces biens et services est attribuable aux multiples activités que mènent les organisations de Thales au Canada et aux marchés mondiaux dans lesquels elles les exercent. En 2024, les organisations de Thales au Canada ont passé des commandes mondiales d'une valeur de 164,6 millions de dollars, principalement réparties comme suit : 89,1 millions de dollars (54,1 %) ont été placés auprès de fournisseurs établis au Canada, 41,1 millions de dollars (25 %) auprès de fournisseurs établis en France, 17,6 millions de dollars (10,7 %) auprès de fournisseurs établis aux États-Unis, et 8,4 millions de dollars (5,1 %) auprès de fournisseurs établis au Royaume-Uni. Le solde de 8,4 millions de dollars (5,1 %) a été réparti entre les fournisseurs de 12 autres pays à l'échelle mondiale.

Thales au Canada. Pour le Canada



- DÉFENSE ET SÉCURITÉ**
 - Services LC4ISR
 - Soutien naval en service
 - Systèmes de commande et de contrôle
 - Systèmes d'information essentiels
 - Satellites mobiles à satellite
 - Radios tactiques
 - Imagers et radars balisés LF/MF thermiques portatifs et de portée tactique
 - Systèmes de vision et de connaissance de la situation pour véhicules de combat
- AÉRONAUTIQUE**
 - Astrologie
 - Commandes de vol
 - Gestion du trafic aérien
 - Systèmes Inf4t
 - Systèmes de détection par satellite
- CYBERSÉCURITÉ ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE**
 - Documents d'identité et services connexes
 - Biométrie
 - Cartes de paiement
 - Chiffrement
 - Sécurité publique
- RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**
 - Programme SYNERGY pour les PME
 - Accélérateur d'IA Trust My Tech
 - coTrix Labs et Factory
 - Centre national d'excellence numérique
 - Défis navals COVE



Construisons ensemble un avenir de confiance

- L'un des meilleurs employeurs en matière de diversité au Canada
- L'un des principaux employeurs pour les jeunes Canadiens
- Partenaire de Green Marine
- L'un des principaux employeurs de la région de la capitale nationale du Canada
- L'entreprise la plus novatrice du Canada atlantique selon l'Association de l'aéronautique et de la défense du Canada atlantique
- Statut Engagé du programme Accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR)

La notion de relation d'affaires établie chez Thales fait référence à un niveau significatif d'engagement prédéfini. Les fournisseurs nécessitant une attention particulière exercent leurs activités dans des pays ou des catégories d'approvisionnement particulièrement exposés aux risques systémiques liés aux droits de la personne, aux droits sociaux et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'à l'environnement. Des politiques, mesures et actions spécifiques s'appliquent à ces fournisseurs, tel que décrit ci-dessous.

NOTRE APPROCHE POUR LUTTER CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

Thales ne tolère pas le travail forcé et le travail des enfants et Thales Canada, en tant que filiale en propriété exclusive de Thales SA, respecte strictement cet engagement. Nous plaçons la barre haute pour nous-mêmes et nos fournisseurs en mettant en œuvre des politiques et des pratiques d'approvisionnement communes dans toutes les

activités de Thales Canada au moyen d'un modèle opérationnel unique, qui permet d'adopter des approches normalisées pour les principaux sujets, y compris le travail forcé et le travail des enfants.

POLITIQUES DE GOUVERNANCE ET DE CONFORMITÉ

Thales s'efforce constamment de mener tous les aspects de ses activités de manière sécuritaire, responsable et durable. Notre cadre exhaustif de gouvernance et de politiques nous fournit une base solide pour évaluer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, tout en démontrant notre engagement à gérer et à atténuer ces risques. Cela oriente notre approche d'atténuation de l'esclavage moderne, laquelle est consolidée par nos politiques clés qui appuient davantage notre engagement à respecter les droits de la personne. Ces politiques clés sont énoncées ci-dessous. De plus amples renseignements sont disponibles sur notre site Web public.

1. POLITIQUES²

1.1. CODE D'ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE DU GROUPE THALES

En 2001, le Groupe Thales a publié un Code d'éthique définissant les lignes directrices de comportement requises au sein de l'organisation, y compris celles attendues à l'égard des fournisseurs et des employés. Le Code d'éthique traite de la responsabilité du Groupe Thales envers son personnel, notamment de son obligation d'égalité de traitement, d'éviter toute discrimination et d'assurer le respect. Il aborde également l'obligation pour tous les fournisseurs de se conformer aux principes de Thales en matière de droits de la personne et de normes du travail et est entièrement mis en œuvre et appliqué au sein de Thales Canada.

Le Code de conduite du Groupe Thales précise les meilleures pratiques en matière de prévention de la corruption, fournit des conseils sur les cadeaux et les invitations, et définit les règles relatives aux interactions avec les tiers, y compris celles qui ont trait à la gestion des conflits d'intérêts. Il est appuyé par la politique du Groupe Thales en matière de détection, de prévention et de gestion des conflits, qui identifie les situations de conflit d'intérêts et définit les mesures à prendre pour traiter les cas réels ou potentiels.

Thales met régulièrement à jour ces codes; les dernières mises à jour datent respectivement de 2021 et 2022. La prochaine version devrait être publiée cette année. Chaque année, les employés de Thales au Canada doivent actualiser et confirmer leur connaissance du Code d'éthique et du Code de conduite.

1.1. POLITIQUE DU GROUPE THALES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE DÉTECTION DE LA CORRUPTION ET DU TRAFIC D'INFLUENCE

La politique de Thales en matière de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence définit notre cadre de gestion de la corruption. Elle comprend les processus de cartographie des risques, les évaluations de l'intégrité des tiers, la gestion des incidents et l'examen continu. En 2022, le Groupe Thales a renforcé son cadre de lutte contre la corruption en instaurant des exigences accrues en matière de tests et de rapports.

1.2. PROGRAMME DE CONFORMITÉ COMMERCIALE

Thales Canada dispose d'un programme complet de conformité commerciale qui comprend le strict respect des règlements canadiens sur le contrôle des exportations et des sanctions, y compris ceux qui ont été adoptés en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales en réponse aux violations existantes des droits de la personne. Des vérifications des parties refusées sont systématiquement effectuées sur tous les fournisseurs pour veiller à ce que Thales Canada ne fasse pas affaire avec une partie sanctionnée ou toute entreprise qui pourrait avoir été reconnue coupable de violation des droits de la personne ou d'autres violations.

1.3. THALES ALERT LINE³ – SYSTÈME DE DÉNONCIATION INTERNE À L'ÉCHELLE DU GROUPE

L'efficacité du plan de vigilance dépend en partie du système d'alerte mis en place à l'échelle du Groupe Thales, disponible dans l'ensemble de l'organisation, y compris au Canada. Thales au Canada s'engage à mener ses activités avec honnêteté et intégrité et encourage une culture d'ouverture et de responsabilisation. À l'appui de cette approche, nous exploitons un programme de signalement (« speak-up ») par l'entremise de la ligne d'alerte Thales. Celle-ci permet de signaler des problèmes, notamment des préoccupations concernant le travail forcé et le travail des enfants, à titre confidentiel, avec l'assurance qu'ils seront portés à l'intention des personnes en mesure de les traiter, afin d'assurer une enquête et la prise de mesures de suivi appropriées. La ligne d'alerte de Thales est accessible par l'entremise de notre intranet et de notre site Web et est à la disposition de tous nos employés, y

² <https://www.thalesgroup.com/fr/global/responsabilite-dentreprise/documents-clés>

³ <https://www.thalesgroup.com/fr/global/responsabilite-dentreprise/plateforme-dalertes-professionnelles-thales-alert-lines>

compris les employés occasionnels du Groupe Thales (temporaires ou contractuels), et de tous les tiers, comme un client, un fournisseur ou un membre du public. Nous conservons un dossier écrit décrivant les mesures à prendre dans l'éventualité où des problèmes contraires à l'éthique, y compris l'esclavage moderne, seraient signalés.

1.4. POLITIQUE DES ACHATS DU GROUPE THALES

La Politique établit la norme pour toutes les activités d'achats et appuie notre engagement à respecter le Pacte mondial des Nations Unies concernant les droits de la personne, le travail, l'environnement et la prévention de la corruption. Elle exige la réalisation d'une évaluation de la responsabilité d'entreprise des fournisseurs (qui comprend une évaluation du respect des réglementations sociales et environnementales et des mesures de lutte contre la corruption). Elle énonce également nos attentes envers les fournisseurs. La vice-présidente, Achats, pour Thales Amérique du Nord, est chargée d'assurer notre conformité aux politiques sur l'esclavage moderne. La cheffe des Opérations pour l'Amérique du Nord est responsable de nos obligations en vertu de la Loi. Le responsable de la conformité pour Thales Amérique du Nord est également directement impliqué.

1.5. CHARTE INTÉGRITÉ ET RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE DU GROUPE THALES

Thales Canada exige que ses fournisseurs et ses sous-traitants adoptent et respectent la Charte Intégrité et Responsabilité d'entreprise du Groupe Thales, qui comprend un engagement à l'égard de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Ce processus s'applique à compter de la phase de qualification et avant que n'importe quelle entité du Groupe ne conclue un accord avec chacun des fournisseurs concernés. Cette Charte Intégrité et Responsabilité d'entreprise et l'engagement de ses fournisseurs quant à ses principes aident Thales à appliquer et à diffuser les meilleures pratiques, par exemple dans les domaines des droits de l'homme et des droits sociaux, à travers tous les employeurs et travailleurs de sa chaîne de valeur en amont.

En date du présent rapport, 100 % des fournisseurs associés à nos activités canadiennes ont confirmé leur adhésion à cette Charte et à nos valeurs et principes en signant la Charte de Thales ou en confirmant leur adoption d'un code de conduite similaire. Nous menons des campagnes annuelles pour actualiser notre base de données et nous assurer que chacun de nos fournisseurs est entièrement conforme.

1.6. CLAUSES CONTRACTUELLES

Nous intégrons des clauses d'intégrité et de responsabilité d'entreprise à nos contrats nouveaux ou renouvelés avec les fournisseurs et à nos conditions générales d'achat. Ces clauses obligent nos fournisseurs à prendre des mesures pour assurer le respect des lois en matière de corruption et le respect de notre Charte Intégrité et Responsabilité d'entreprise qui traite de l'esclavage moderne. Ces clauses visent également à mieux faire connaître nos attentes à l'égard des fournisseurs en matière de gestion des risques liés à l'esclavage moderne au sein de leur propre chaîne d'approvisionnement.

2. GOUVERNANCE

L'esclavage moderne est intégré à l'approche du Groupe Thales en matière de **responsabilité d'entreprise et d'intégrité**. Cette dernière établit les processus et les procédures que nous devons suivre pour réduire au minimum les risques découlant de la corruption, de l'extorsion et de l'esclavage moderne. Le Groupe a mis sur pied divers comités de gouvernance, dont le Comité Intégrité et Conformité, le Comité d'évaluation des risques et le Comité stratégique et responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Le réseau de conformité du Groupe Thales est chargé de superviser les questions de conformité.

2.1. COMITÉS DE GESTION ET ORGANISATION DE CONFORMITÉ

Au sein de nos activités en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, un réseau d'agents chargés de la conformité a été mis sur pied pour fournir des conseils à nos employés sur les questions liées à la conformité, superviser la mise en œuvre de nos politiques de conformité, y compris l'évaluation de l'intégrité, et soutenir les enquêtes sur les incidents.

2.1.1. COMITÉ INTÉGRITÉ ET CONFORMITÉ DU GROUPE THALES

Présidé par la Secrétaire générale, le Comité Intégrité et Conformité comprend les chefs de service suivants :

- > Éthique, intégrité et responsabilité d'entreprise
- > Services juridiques, contrats et conformité
- > Audit, risques et contrôle interne

Ce comité sur l'intégrité et la conformité gère le développement, l'intégration, la mise en œuvre, l'évaluation et la mise à jour du Programme d'intégrité et de conformité du Groupe et de sa mise en œuvre dans tous les pays, y

compris au Canada. En cas de soupçon de violations des exigences du Groupe Thales en matière de prévention de la corruption et du trafic d'influence, le Comité peut déclencher des enquêtes internes en s'appuyant sur des ressources internes, notamment au sein du service de l'audit, des risques et du contrôle interne, ou des ressources externes (cabinets d'avocats, etc.)

2.1.2. COMITÉ DIRECTEUR SUR LA GOUVERNANCE ET LA CONFORMITÉ DE THALES AMÉRIQUE DU NORD

L'objectif du Comité directeur sur la gouvernance et la conformité est de superviser les activités requises pour assurer la conformité des activités de l'Amérique du Nord à nos politiques, aux lois et règlements canadiens et américains et aux normes contractuelles des clients. Ce comité a la responsabilité d'orienter les efforts de nos activités et de nos fonctions pour s'assurer que ces exigences sont respectées de la manière la plus efficace possible. Ce comité est présidé par le vice-président Juridique et Contrats et directeur de la Conformité pour l'Amérique du Nord et est composé de représentants de la haute direction (vice-présidents, chef de la direction financière, directeurs) des secteurs d'activité régionaux ainsi que des services juridiques, des technologies de l'information, des opérations, des finances, des ressources humaines et des communications.

2.1.3. RÉSEAU DE RESPONSABLES DE LA CONFORMITÉ

Un réseau de responsables de la conformité a été créé au sein du Groupe Thales afin de garantir une couverture opérationnelle et géographique qui répond aux exigences du Programme de conformité et d'intégrité du Groupe. Cette organisation implique plus d'une centaine de professionnels qui agissent à titre de juristes principaux (vice-Président ou directeurs) dans la famille d'emplois Juridique et Contrats, appuyant le déploiement du programme de conformité et d'intégrité du Groupe Thales.

Les responsables de la conformité sont régulièrement convoqués par le responsable du service Juridique, Contrats et Conformité du Groupe et du service Éthique, Intégrité et Responsabilité d'entreprise pour échanger sur les bonnes pratiques, et contribuer à l'amélioration continue du programme de conformité, des outils, des procédures et des guides associés. Le responsable de la conformité de Thales Amérique du Nord dirige régulièrement une réunion de réseau rassemblant tous les agents chargés de la conformité basés au Canada et aux États-Unis pour appuyer les objectifs susmentionnés.

2.2. ACCRÉDITATIONS EXTERNES

Thales est signataire du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) depuis 2003 et a adopté ses 10 principes, qui mettent fortement l'accent sur la protection des droits de la personne. Le Groupe a également signé la déclaration des chefs d'entreprise pour le renouvellement de la coopération mondiale du PMNU, qui a été présentée à l'ouverture de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2020. Ce faisant, Thales s'est engagée à faire preuve d'un leadership éthique et d'une bonne gouvernance, à investir dans la lutte contre les inégalités et les injustices systémiques et à établir des partenariats avec l'ONU, le gouvernement et la société civile pour renforcer l'accès à la justice, assurer la responsabilisation et la transparence, assurer la sécurité juridique, promouvoir l'égalité et respecter les droits de la personne.

Le service Achats responsables de Thales est chargé d'appliquer les principes du programme de conformité et de la politique sur la RSE du Groupe dans ses relations avec les fournisseurs. Nous demandons à tous nos fournisseurs d'adhérer à notre Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise, par laquelle ils s'engagent à respecter notre Code d'éthique, les Lignes directrices de l'OCDE et les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Plus précisément, les fournisseurs signataires de la Charte s'engagent à respecter l'ensemble des lois et règlements applicables en matière de droits de la personne, de conditions de travail, de corruption et de conflits d'intérêts, de protection des données, de protection de l'environnement et de santé et sécurité, ainsi que les règles relatives aux pratiques commerciales équitables (y compris les contrôles à l'exportation) et à l'éthique des affaires. Bien que Thales ne soit pas assujettie à l'article 1502 de la US Dodd-Frank Act, elle a mis en place une politique de diligence raisonnable sur les minerais de conflit. Thales détient la certification « Relations Fournisseurs et Achats responsables », qui est décernée aux organismes qui démontrent des pratiques efficaces en matière de RSE et d'achats responsables. La certification fait l'objet d'audits réguliers de renouvellement, dont la plus récente a eu lieu en décembre 2023. L'an dernier également, Thales a ajouté des mesures extra-financières au processus de sélection des fournisseurs qui soumissionnent pour des contrats.

Enfin, les engagements de Thales en matière de développement durable ont été formellement reconnus par le marché avec son inclusion dans l'indice français CAC 40 ESG, reflétant les progrès accélérés du Groupe en matière de responsabilité sociale et environnementale⁴.

⁴ Document d'enregistrement universel : https://www.thalesgroup.com/sites/default/files/2025-05/Document%20d%27Enregistrement%20Universel%202024%20-%20Thales_0.pdf

Lutte contre la corruption – ISO 37001 Système de management anti-corruption⁵: En 2020, le Groupe Thales a entrepris un processus de certification ISO 37001 « Système de management anti-corruption », qui a été achevé avec succès en mars 2021. En 2023, cette norme ISO a été étendue avec succès à Thales Canada et a été renouvelée en 2025 à la suite d'un audit de surveillance.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES RISQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

1. NIVEAU DE RISQUE

Nous croyons que le risque de travail forcé ou de travail des enfants concernant la main-d'œuvre des fournisseurs directs de Thales Canada est faible. La plupart de nos activités commerciales sont à forte intensité technologique, ce qui nécessite le recours à des professionnels hautement spécialisés et à une main-d'œuvre qualifiée. Lorsque nous avons besoin de personnel temporaire dans le cadre de nos propres activités, nous demandons aux agences de ressources humaines de se conformer à nos normes et processus relatifs aux fournisseurs énoncés ci-dessus.

Pour notre chaîne d'approvisionnement mondiale élargie, Thales Canada est vigilante dans son approche visant à atténuer le risque de l'esclavage moderne. Nous sommes très conscients des secteurs qui présentent des risques d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement mondiales, des pays où la prévalence du travail forcé est considérée comme élevée et des types d'achats impliquant du travail où des personnes vulnérables pourraient être exploitées. Ces types d'achats comprennent :

- > TI et services de télécommunications
- > Installations sur place
- > Pièces mécaniques
- > Composants électroniques
- > Développement de systèmes et de logiciels
- > Services de la chaîne d'approvisionnement

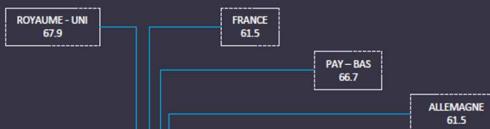
Nous faisons référence à des renseignements externes généralement disponibles et fiables pour identifier les pays présentant un risque plus élevé. Enfin, une vérification des antécédents ou une vérification semblable est effectuée à l'égard de l'organisation. Thales Canada utilise divers outils externes de diligence raisonnable pour effectuer ces vérifications et assurer une protection supplémentaire (p. ex., ADIT et Descartes Visual Compliance). Cela dit, nous n'avons été informés d'aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos activités ou nos chaînes d'approvisionnement, mais si des préoccupations sont soulevées, elles seront traitées immédiatement. Comme aucun cas d'esclavage moderne n'a été relevé, aucune mesure corrective n'a été prise à ce jour. Nous reconnaissons que les efforts visant à prévenir et à réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants peuvent avoir pour conséquence involontaire de contribuer à une perte de revenu pour les familles les plus vulnérables.

⁵ Certificat AFNOR N° 2021/92278.6 - https://www.thalesgroup.com/sites/default/files/2024-06/Certificat_ISO_37001_-_THALES_SA_signé_27_05_2024_1.pdf

2024

THALES CANADA

Engagements
d'approvisionnement



THALES
Building a future we can all trust

PAYS*	% ¹
CANADA	54.1%
FRANCE	25.0%
ÉTATS-UNIS	10.7%
ROYAUME-UNI	5.1%
PAY-BAS	4.3%
ALLEMAGNE	0.3%
CHINE	0.2%

* Pays avec engagements 2024 spend ≥ 0.2%
1 - % de engagements totales d'approvisionnement en 2024

www.thalesgroup.com

Percentage Spend per Segment	
SA - IS/IT & SERVICES SUPPORT	15%
SB - SYSTEMES & EQUIPEMENTS	33%
SC - MECANIQUES	1%
SD - ELECTRONIQUES	3%
SE - INGENIERIE & SERVICES SUPPORT CLIENTS	40%
SF - FRAIS GENERAUX	7%

Nous ne sommes au courant d'aucun cas à ce jour où nos efforts à ce titre auraient entraîné à une telle perte de revenu. Néanmoins, nous devons rester vigilants.

1.1. DILIGENCE RAISONNABLE DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nous nous engageons à travailler avec des fournisseurs qui respectent les droits de la personne et qui prennent des mesures pour atténuer les risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Thales Canada gère un vaste portefeuille de fournisseurs, dont les achats se font principalement par l'entremise de notre équipe des Achats centralisée. Cette approche nous permet d'intégrer une approche globale axée sur les risques à la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui donne un aperçu des pratiques de nos fournisseurs de niveau 1, cerne les secteurs à risque élevé, met en place des plans d'atténuation et reconnaît le lien complexe entre l'esclavage moderne et la corruption. Nous utilisons un outil d'approvisionnement à l'échelle du groupe pour soutenir une gestion efficace des fournisseurs. En tant que source unique d'information sur les fournisseurs, il nous permet d'avoir une meilleure visibilité et un meilleur contrôle sur nos pratiques d'approvisionnement et de gérer facilement nos processus de diligence raisonnable et de gestion des risques. Puisqu'il s'intègre à notre portail des fournisseurs, ceux-ci peuvent consulter notre Charte Intégrité et de Responsabilité d'entreprise, mettre à jour l'information et répondre aux questionnaires.

1.1.1. LA CHARTE D'INTÉGRITÉ ET DE RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Le Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise énonce son engagement à l'égard des droits de la personne, tel qu'il est énoncé dans les conventions de l'OIT sur les droits fondamentaux du travail, y compris l'élimination du travail forcé. Les fournisseurs sont priés de signer la Charte pour indiquer leur engagement et leur conformité aux normes dont nous exigeons le respect dans notre chaîne d'approvisionnement. Thales demande à ses fournisseurs et ses sous-traitants de souscrire à son approche de RSE en signant la Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise, dans laquelle ils s'engagent à respecter les principes du Code d'éthique du Groupe Thales et ceux du Pacte mondial des Nations Unies et de l'OCDE. Cette Charte constitue le fondement des meilleures pratiques applicables aux principes essentiels de responsabilité d'entreprise. Elle implique le respect des lois et règlements applicables en matière de droits de la personne, de conditions d'emploi, de lutte contre la corruption et de prévention des conflits d'intérêts, de protection de l'information, de protection de l'environnement, de santé et de sécurité, de respect des règles et pratiques commerciales (y compris les contrôles à l'exportation) et d'éthique. Tous les

fournisseurs et sous-traitants de Thales Canada sont tenus de signer la Charte d'intégrité et de responsabilité d'entreprise lors de la phase de qualification et avant la conclusion de toute entente. Ils doivent imposer ces mêmes exigences à leurs propres fournisseurs et sous-traitants. Ces engagements reflètent notre détermination à mettre sur pied une chaîne d'approvisionnement durable et résiliente. La non-conformité à la Charte peut donner lieu à la mise en œuvre d'un plan de réhabilitation, et en cas de non-conformité continue ou grave, la résiliation de la relation contractuelle. Nos fournisseurs doivent s'assurer que leurs propres fournisseurs et sous-traitants, partenaires et associés respectent les mêmes exigences énoncées dans la Charte.

1.1.2. VÉRIFICATION DES FOURNISSEURS

Le service des Achats a mis en place une procédure pour identifier les fournisseurs et sous-traitants les plus à risque. Ce processus a été élaboré grâce à une cartographie exhaustive de la chaîne d'approvisionnement du Groupe Thales, y compris de notre chaîne d'approvisionnement canadienne et de ses risques liés aux droits de la personne, à la santé et la sécurité, et la corruption. Il est basé sur trois critères : le type d'achat effectué, le pays où le fournisseur ou le sous-traitant est enregistré et le volume d'achat engagé par Thales. La combinaison de ces différents critères a permis de cibler les fournisseurs et les sous-traitants les plus à risque et de concentrer sur eux les ressources disponibles de Thales.

1.1.3. ÉVALUATION DE LA RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Nous avons engagé un organisme d'assurance tiers pour nous aider à mieux comprendre notre chaîne d'approvisionnement et à cerner les risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Les fournisseurs considérés comme présentant un risque élevé doivent se soumettre à un processus d'évaluation plus approfondi, qui comprend :

- > **Un questionnaire d'auto-évaluation dans lequel les fournisseurs décrivent en détail leurs processus de diligence raisonnable en lien avec l'esclavage humain dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que les mesures qu'ils ont prises pour évaluer et gérer ce risque;**
- > **Une vérification documentaire effectuée par les experts en conformité du tiers pour évaluer les réponses au questionnaire et confirmer leur conformité;**
- > **Si un fournisseur ne peut être validé, il doit élaborer un plan de mesures correctives qui l'oblige à fournir d'autres preuves d'amélioration dans les domaines préoccupants;**
- > **Nous pouvons également demander à l'organisme d'assurance tiers d'effectuer une évaluation de l'état du lieu de travail d'un fournisseur; il s'agit d'un examen approfondi de leurs conditions de travail, de leurs systèmes de gestion et de leurs ententes de gouvernance d'entreprise.**

1.1.4. ÉVALUATION DU QUESTIONNAIRE D'INTÉGRITÉ

Nous nous engageons à établir des relations fondées sur la confiance et le dévouement envers la responsabilité d'entreprise. Pour soutenir cet engagement et la mise en œuvre de notre Code de conduite, nous demandons à nos fournisseurs de procéder à une évaluation de l'intégrité. Nous utilisons l'indice de perception de la corruption pour identifier les fournisseurs dans les emplacements géographiques à risque, complété par des renseignements sur les structures de gouvernance des fournisseurs et les politiques d'éthique et de conformité. Cela nous permet d'établir un profil de risque et d'identifier tout élément pouvant indiquer un comportement inférieur à la norme attendue de nos fournisseurs. Les réponses au questionnaire sur l'intégrité sont examinées afin de cerner les facteurs de risque qui nécessitent une enquête plus approfondie. Le cas échéant, et avant la prise de l'engagement, le fournisseur est aiguillé vers un tiers qui mènera une enquête approfondie pour déterminer les mesures correctives ou les plans d'action à mettre en œuvre. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons également déterminer les facteurs qui nous empêchent de s'engager auprès de ce fournisseur.

1.2. PROCESSUS POUR REMÉDIER AUX RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES

La notion de relation d'affaires établie chez Thales fait référence à un niveau significatif d'engagement prédéfini. Les fournisseurs nécessitant une attention particulière exercent leurs activités dans des pays ou des catégories d'approvisionnement particulièrement exposés aux risques systémiques liés aux droits de la personne, aux droits sociaux et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'à l'environnement. Des politiques, mesures et actions spécifiques s'appliquent à ces fournisseurs, tel que décrit ci-dessous.

Les pays qui sont plus exposés aux risques liés à l'esclavage moderne (comme le travail des enfants et le travail forcé ou obligatoire) sont identifiés au moyen du Global Slavery Index (GSI) établi par Walk Free, un groupe international de défense des droits de la personne.

Le service des Achats a actualisé en 2024 sa procédure d'identification, d'évaluation et de soutien des fournisseurs nécessitant une attention particulière. Cette procédure comprend également une surveillance permanente, un système de dénonciation et une analyse détaillée des allégations négatives concernant les travailleurs de la chaîne

de valeur en amont. Selon les résultats de ces analyses et évaluations, toutes les mesures nécessaires (plans d'atténuation, audits RSE sur place, introduction de procédures spécifiques, rapports, certifications, etc.) sont appliquées. Ces procédures, mécanismes et canaux de communication sont décrits en détail ci-dessous.

1.2.1. IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET AIDE POUR LES FOURNISSEURS NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

1.2.1.1 **Critères d'identification** : Le service des Achats a sélectionné trois critères sur lesquels il identifie les fournisseurs concernés.

1. **Pays du fournisseur** – Thales évalue les risques liés au pays du fournisseur en fonction de trois indices : • l'indice des droits dans le monde (GRI) pour les risques sociaux; • l'indice de performance environnementale (IPE) pour l'environnement; • l'indice mondial de l'esclavage (GSI) pour les droits de la personne. Les indices GSI et GRI sont tirés des travaux réalisés par des organismes internationaux qui s'engagent activement à défendre les droits de la personne et sociaux des travailleurs, tels que la Confédération syndicale internationale et le groupe international des droits de la personne Walk Free.
2. **Type d'achats effectués** – Thales gère un vaste portefeuille de fournisseurs cotés couvrant différents segments d'achats répartis en catégories d'achats, qui sont ensuite subdivisées en codes de bon de commande. Chaque fournisseur listé couvre un ou plusieurs codes de bon de commande selon son secteur d'activité. Le code de bon de commande est la plus petite unité dans laquelle les achats sont segmentés et, par conséquent, l'unité la plus précise pour désigner le type d'achat concerné.

Chaque démonstration de faisabilité a été examinée par les services suivants de Thales :

- Service des Achats;
- Service RSE;
- Service des Audits, des Risques et du Contrôle interne;
- Service de l'Éthique et de l'Intégrité;
- Service Juridique, des Contrats et de la Conformité.

La revue permet d'identifier et d'évaluer les codes de bon de commande dans les activités les plus exposées aux risques dans les domaines de l'environnement, des droits de la personne et des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité.

3. **Existence d'une relation d'affaires établie avec Thales** – En combinant ces critères, Thales est en mesure d'identifier ces fournisseurs et de prendre des mesures pour évaluer leurs performances en matière de RSE et aussi pour les aider et les surveiller.

1.2.1.2 Outils d'évaluation et de suivi des impacts, risques et opportunités (IRO) par rapport aux travailleurs de la chaîne de valeur

Thales fait référence à divers tiers spécialisés dans l'évaluation ESG pour effectuer des évaluations initiales des fournisseurs nécessitant une attention particulière avant tout engagement supplémentaire avec eux.

Thales a ainsi signé un accord de partenariat avec EcoVadis dans le cadre d'une initiative industrielle menée par l'International Aerospace Environmental Group (IAEG) pour évaluer les fournisseurs sur la base de critères relatifs aux droits de l'homme, aux droits sociaux et à l'environnement. Si un fournisseur concerné n'a pas été évalué par EcoVadis, Thales peut se référer à un autre tiers pour identifier toute allégation faite à son encontre. Afin de renforcer ses procédures d'évaluation, Thales a également signé un accord de partenariat avec Bureau Veritas Certification pour réaliser des audits de RSE sur place, le but étant de contrôler et d'aider les fournisseurs dans le respect des droits de l'homme, des droits sociaux, des libertés fondamentales et de l'environnement. À noter que les audits de RSE effectués sur place comprennent des entrevues avec le personnel du fournisseur concerné. Ces entrevues permettent d'identifier plus facilement les violations potentielles en engageant un dialogue avec les travailleurs de la chaîne de valeur en amont.

Le cas échéant, ce partenariat couvre également les contrôles effectués sur les plans d'action mis en place par les fournisseurs nécessitant une attention particulière, à la demande de Thales.

Le service des Achats de Thales a été élargi pour inclure une équipe d'experts RSE chargés (i) d'analyser les évaluations effectuées sur les fournisseurs nécessitant une attention particulière, (ii) de définir et de superviser la mise en œuvre des plans d'action nécessaires pour gérer les risques ou violations identifiés, (iii) de faire le suivi des allégations et (iv) de procéder à des réévaluations régulières.

1.2.1.3 Mesures correctives entraînant des répercussions directes et indirectes

Comme mentionné ci-dessus, une fois les actions mises en œuvre, et en fonction des résultats obtenus, Thales pourra demander aux fournisseurs concernés de mettre en place des plans d'action. Des vérifications sur place peuvent être effectuées par Bureau Veritas Certification pour s'assurer que tous les plans d'action nécessaires pour répondre aux risques d'infraction identifiés sont effectivement mis en œuvre.

1.2.2. SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ALLÉGATIONS DE RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES LIÉES AUX TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR EN AMONT

Thales a mis en place un système de suivi des allégations qui comprend des outils fournis par EcoVadis. Ces outils recueillent des renseignements accessibles au public sur les pratiques des fournisseurs nécessitant une attention particulière qui ont été évaluées par EcoVadis. Les informations sont collectées sur une base continue via plus de 100 000 sources de données (y compris les ONG, la presse et les syndicats). Dès qu'une allévation à l'encontre d'un fournisseur Thales est identifiée, une alerte est envoyée à l'équipe d'experts RSE du département des Achats du Groupe.

1.3. CONTRATS DE TRAVAIL

La majorité de notre main-d'œuvre au Canada occupe un emploi permanent à temps plein. Les contrats et conditions de travail de ces employés sont régis par les lois fédérales et provinciales et tous nos employés bénéficient des avantages et des droits prévus par les lois et règlements en vigueur au Canada, comme norme minimale. Thales Canada a reçu de nombreux prix pour ses pratiques d'emploi, et a obtenu ce qui suit en 2025⁶ :

- > Meilleur employeur pour la diversité au Canada
- > Meilleur employeur pour les jeunes canadiens
- > Meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale

Une partie de la main-d'œuvre de Thales Canada est composée de travailleurs occasionnels embauchés par l'entremise d'un fournisseur de services principal qui en assure la coordination par l'entremise d'agences de placement locales. Le fournisseur de services principal et les agences de placement locales sont assujettis aux mêmes normes du travail fédérales et provinciales que Thales. De plus, pour s'assurer que ces normes sont respectées, la Société exige du fournisseur de services principal qu'il respecte les normes du droit du travail dans le contrat d'entreprise conclu entre les deux parties. Le reste de la main-d'œuvre est composé d'employés permanents dont 47 % de travailleurs syndiqués.

COMMUNICATION, FORMATION ET SENSIBILISATION

Le président-directeur général du Groupe Thales réaffirme régulièrement son engagement personnel, et celui du groupe mondial, à mettre en œuvre une politique de tolérance zéro en cas de violation de l'intégrité ou de la conformité. L'intégrité et le respect des droits de la personne sont au cœur du modèle d'affaires de Thales. Les hauts dirigeants ont ainsi réaffirmé leur engagement personnel à mettre en œuvre une politique de tolérance zéro, ne laissant aucune place au compromis en matière d'intégrité et de conformité.

Thales Canada déploie également une politique de tolérance zéro. En ce qui concerne le travail forcé ou le travail des enfants, Thales Canada se réfère aux définitions prévues par la Loi, qui complètent les définitions de l'OIT⁷ pour catégoriser le travail forcé (Convention fondamentale 29) ainsi que le travail des enfants (Convention 138 sur l'âge minimum et Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants).

Thales Canada communique sa position sur ce sujet dans le cadre de son programme canadien sur l'éthique, l'intégrité et la responsabilité d'entreprise pour s'assurer que le personnel de Thales comprend qu'il s'agit d'une question importante pour nous. Cela comprend :

- > Reconnaissance annuelle par tous les employés du Code de conduite et du Code d'éthique de Thales
- > Formation/guide d'intégration pour les nouveaux employés des Achats
- > Articles sur l'intranet (pages dédiées aux achats, à l'éthique et à l'intégrité)
- > Guide sur le développement durable

⁶ Source: [Top Employer: Thales Canada Inc. \(canadastop100.com\)](http://canadastop100.com)

⁷ Organisation internationale du Travail

> Rapport intégré de 2024 sur la RSE⁸

En 2024, un apprentissage en ligne obligatoire sur l'esclavage moderne au Canada a été confié à tout le personnel des fonctions des achats, de ressources humaines, d'immobilier et de santé, sécurité et environnement (SSE). Cette formation en ligne sera également offerte aux employés de Thales au Canada. En 2024, le taux d'achèvement au Canada était de 95 %.

ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE NOTRE APPROCHE

Comme nous l'avons expliqué plus haut, l'évaluation du travail forcé et du travail des enfants est profondément ancrée dans notre processus mondial de vérification de l'éthique et de la conformité et de la diligence raisonnable. Nous évaluons l'efficacité pour nous assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement en tenant compte des risques géographiques, des risques sectoriels et des risques liés aux produits et aux services. Ces évaluations reposent sur des données provenant de diverses sources de risque externes et internes, notamment le Global Slavery Index (« GSI »), l'indice de perception de la corruption (« IPC ») de Transparency International, les résultats d'une évaluation de la transparence des fournisseurs et la cartographie par le Groupe Thales des risques liés aux droits de la personne, à l'environnement, à la santé et à la sécurité, qui s'appuie sur des sources de données externes et des rapports et des entretiens internes. Selon la catégorie du profil de risque identifié, une évaluation externe peut être exigée d'une firme indépendante qui produit un rapport détaillé. La sensibilisation de nos employés est assurée par une formation interne sur la conformité, des communications et l'approbation annuelle du Code de conduite et du Code d'éthique de Thales.

APPROBATION ET ATTESTATION

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration de Thales Canada Inc. le 26 mai 2025, conformément à l'alinéa 11(b) (ii) de la Loi, et constitue le rapport du Groupe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné l'information contenue dans le rapport pour les entités énumérées dans sa première section. À ma connaissance et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée. J'ai l'autorité légale de lier Thales Canada Inc.



Christopher POGUE

Thales Canada Inc.

27 mai 2025

⁸ https://www.thalesgroup.com/sites/default/files/2025-05/Thales_Rapport%20Int%C3%A9gr%C3%A9%20RSE_2024.pdf